

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20240912

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19 h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Val d'Etangson (Evaillé) en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

### Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, CHÉRON Michel, FLAMENT Dominique, FOUCAULT Yves, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, MM. DUPIN Christian, HUGUET Jean-Pierre membres suppléants.
18 septembre 2024	
Date d'affichage	
18 septembre 2024	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 34	
Votants : 38	

### Étaient excusés :

M. BOSNYAK Yvan  
M. CHABILLANT Jean-Luc  
M. DARROY Claude démissionnaire remplacé par son suppléant M. DUPIN Christian  
M. GAUTHIER Renaud  
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme MENU Catherine  
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à M. MARTEL Jean-Pierre  
M. MORIN Sébastien  
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre  
Mme LELONG Françoise donne pouvoir à M. LEROY Michel  
Mme PRIEUR Sergine donne pouvoir à M. PLUT Jean-Claude

Madame RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

**OBJET :**

**BUDGET PRINCIPAL  
DECISION MODIFICATIVE**

Vu le vote des budget prévisionnels 2024,

Monsieur le Président informe qu'il faut procéder à une décision modificative sur le budget suivant:

✓ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2024	proposition DM2	Nouveau montant
65 Autres charges de gestion courante	65748 Subventions de fonctionnement aux associations	314 musées	10 606,00 €	6 000,00 €	16 606,00 €
	65736211 Subventions de fonctionnement aux budgets annexes	325 autres équipements sportifs ou de loisirs	160 763,00 €	10 000,00 €	170 763,00 €
042 Opération d'ordre de transferts entre sections	6811 Dotations aux amortissements	01 opérations non ventilables	503 100,00 €	3 600,00 €	506 700,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement		01 opérations non ventilables		8 500,00 €	8 500,00 €
				<b>28 100,00 €</b>	

✓ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2024	proposition DM2	Nouveau montant
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	777 Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	01 opérations non ventilables	171 160,00 €	12 100,00 €	183 260,00 €
74 Dotations et participations	741124 Dotation d'intercommunalité	01 opérations non ventilables	221 000,00 €	16 000,00 €	237 000,00 €
				<b>28 100,00 €</b>	

✓ Dépenses d'investissement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2024	proposition DM2	Nouveau montant
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	13911 Subventions d'investissement transférées au compte de résultat - Etat	01 opérations non ventilables	48 790,00 €	9 100,00 €	57 890,00 €
	13912 Subventions d'investissement transférées au compte de résultat - Région	01 opérations non ventilables	91 640,00 €	3 000,00 €	94 640,00 €
				<b>12 100,00 €</b>	

✓ Recettes d'investissement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2024	proposition DM2	Nouveau montant
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	281831 Amortissements des immobilisations	01 opérations non ventilables	15 440,00 €	3 600,00 €	19 040,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement		01 opérations non ventilables		8 500,00 €	8 500,00 €
				<b>12 100,00 €</b>	

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.  
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 26 septembre 2024

La secrétaire de séance,

Le Président,

Candy RENARD

Michel LEROY

**COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE**  
10, Rue Saint-Pierre  
72120 SAINT-CALAIS